

Le Fabiennois

Votre journal municipal

Année 1, No 1

Mai 2010

| | |
|--------------------------------|-----|
| Mot de bienvenue | 2 |
| Prévisions budgétaires | 3—4 |
| Dates des séances du conseil | 4 |
| Échéancier municipal | 5 |
| Cercle des Fermières | 6 |
| Comité de la Famille | 7 |
| Méli-mélo | 8 |
| Programmation du Vieux Théâtre | 9 |
| Grand ménage du printemps | 10 |
| Message du conseil municipal | 11 |
| Loisirs—programmation estivale | 12 |
| Vandalisme | 12 |
| Message de l'éditeur | 12 |

Date de tombée de la prochaine

parution du journal

20 août 2010

Mise en page: Marthe Théberge

Impression: Impressions L.P. inc



Joyeuses
vacances
à nos fidèles
lecteurs et
lectrices

Heures d'ouverture du bureau municipal: Du lundi au jeudi de 8:30 heures à 16:30 heures. Le vendredi de 8 heures à 16 heures

Horaire d'été: 8:30 à 16 heures du lundi au vendredi

Fermé entre 12 heures et 13 heures, les samedis et dimanches et les jours fériés

Mot de bienvenue

Bonjour chers lecteurs, chères lectrices,

Le journal Le Lien est désormais remplacé par « Le Fabiennois » votre nouveau journal municipal. Il sera entièrement conçu et réalisé par la Municipalité de St-Fabien. Pour sa première année de parution, celui-ci sera disponible en version papier et électronique et vous parviendra aussi par la poste. Pour les années subséquentes et par souci pour l'environnement, le journal sera disponible sur le site internet de la municipalité seulement au: www.saintfabien.net

Toutefois, nous sommes conscients qu'il y a encore des personnes qui n'ont pas l'internet. Si vous êtes de celles-là, vous pourrez tout de même vous procurer la version papier du journal au bureau municipal en faisant la demande.

Nous tenons à vous rappeler que ce journal se veut un document d'information. Ce n'est pas un journal d'opinion. Le conseil municipal se réserve le droit de ne pas publier certains articles s'il s'avère que ceux-ci peuvent nuire à la réputation d'une ou des personnes physiques ou morales.

Merci de votre collaboration et bonne lecture.

Marnie Perreault, maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

DÉPENSES /ACTIVITÉS FINANCIÈRESANNÉE FINANCIÈRE 2010

| | |
|--|----------------------------|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 291,402. |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE | 197,464. |
| TRANSPORT | 549,815. |
| HYGIÈNE DU MILIEU | 363,497. |
| URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | 60,079. |
| SANTÉ ET BIEN ÊTRE (LOGEMENT SOCIAL) | 2,100. |
| LOISIR ET CULTURE | 172,456. |
| | |
| FRAIS DE FINANCEMENT | 173,524. |
| | |
| TOTAL DES DÉPENSES | 1,810,337 \$ |
| AFFECTATIONS À MÊME LES RECETTES | 200,000. |
| | |
| <u>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</u> | <u>\$2,010,337.</u> |

RECETTESANNÉE FINANCIÈRE 2010

| | |
|--|-----------------------------|
| TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE | \$ 1, 17,204. |
| PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES | 75,812. |
| AQUEDUC-EGOUT-VIDANGES-SERVICE DE LA DETTE | 454,912. |
| TRANSFERT CONDITIONNEL | 154,757. |
| TRANSFERT INCONDITIONNEL | 102,922. |
| AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES | 50,500. |
| AUTRES SERVICES RENDUS | 4,250. |
| | |
| <u>TOTAL DES RECETTES</u> | <u>\$ 2,010,357.</u> |

Les taux de la taxe et des tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2010.

Taxe foncière : \$1.38/cent dollars d'évaluation

Aqueduc : \$134.00/unité d'évaluation

Égout : \$158.00/unité d'évaluation

Vidanges : \$195.00/unité d'évaluation

L'unité de base pour le remboursement de la dette est fixée à \$68.00

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Corporation Municipale est fixé à 8

Le conseil municipal souhaite à chacun et chacune d'entre vous une Bonne et Heureuse année 2010.

Murielle Cloutier, directrice générale/secrétaire-trésorière

Dates des séances du conseil année 2010

11 janvier 2010

1er février 2010

1er mars 2010

6 avril 2010

3 mai 2010

7 juin 2010

5 juillet 2010

9 août 2010

13 septembre 2010

4 octobre 2010

1er novembre 2010

6 décembre 2010

ÉCHÉANCIER secteur St-Fabien sur mer (Plateau)

1. Acceptation de la soumission pour la description technique (Municipalité) 6 avril 2010 adoption de la résolution
2. réalisation de la description technique (Pelletier& Couillard a.g.) Mai 2010
3. Dépôt à la greffe de la CPTAQ (Urbatech Concept) Mai 2010
4. Adoption d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement de la M.R.C. pour tenir compte de l'exclusion (M.R.C. Rimouski-Neigette) Avril 2011
5. Création d'un comité pour l'élaboration de critères d'aménagements (Municipalité) Avril 2010
6. Rédaction d'un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble et d'un règlement sur les PIIA (Plans d'implantation et d'intégration architecturale) (Urbatech Concept et la Municipalité) Mars 2011
7. Rédaction d'un règlement modifiant le plan d'urbanisme et d'un règlement modifiant le règlement de zonage pour tenir compte de l'exclusion et de la modification du schéma d'aménagement de la MRC (Urbatech Concept et la Municipalité) Avril 2011
8. Adoption des divers règlements (Municipalité) Août 2011
9. Mise à jour des divers outils d'aménagement (plan d'urbanisme, règlements) (Urbatech Concept et la Municipalité) Octobre 2011

Bien que très réaliste, différents facteurs hors de notre contrôle pourraient influencer grandement cet échéancier.



Les activités ne manquent pas au Cercle de Fermières de St-Fabien.

Tous les lundis après-midi, des ateliers de tricot, de crochet, de couture, de broderie, de cartes brodées et autres, se tiennent au local sous la bibliothèque à 13h30.

Des membres du Cercle donnent des ateliers de tricot à l'école à 25 jeunes du primaire, les mardis et jeudis après les heures de classe.

Des membres du cercle utilisent au maximum les métiers à tisser au local.

Prendre note que la réunion mensuelle de mars se tiendra à la Salle Ernest Simard à 13h30.

Pour les réunions des mois d'avril, mai et juin, nous revenons à l'horaire habituel, soit 19h30 à la Salle Ernest Simard.

Bienvenue à notre cercle de Fermières de Saint-Fabien.

Diane Paquin, 418-869-2352

Comité communication

COMITÉ DE LA FAMILLE

Le comité de famille reprendra ses activités à l'automne. Il a déjà bâti son plan d'action pour l'année en cours. Le comité poursuivra certaines activités qui ont eu du succès l'an dernier telle !! Le dimanche des moissons, sécurité des enfants à l'Halloween, père Noël, paniers de Noël.

Dimanche des Moissons

Cette activité est une initiation du comité de la famille et réalisée avec la collaboration des personnes bénévoles qui nous ont données des denrées tout nos profits sont remis entièrement à l'église pour le comité de dépannage.

Sécurité pour l'Halloween

Cette activité est une initiation du comité de la famille est réalisée avec la collaboration des pompiers de Saint-Fabien !! Merci !! à tous les bénévoles pour le temps accordé à la sécurité de nos jeunes.

Père Noël

Cette activité est organisée pour les jeunes et les moins jeunes le père Noël et la fée des étoiles donnent des cadeaux à tous les enfants présents cette activité est organisée par le comité de la famille.!! merci aux bénévoles qui travaillent pour faire de cette journée un franc succès.!!

Paniers de Noël

En collaboration avec le comité de la famille et les commerces de Saint-Fabien le comité de la famille sollicite les commerces pour un don afin d'aider le comité à fournir aux familles les plus démunies de notre paroisse un panier de Noël à l'occasion de la période des fêtes !! Merci à tous ces donateurs !!

Membres du comité de la famille

J. Adrien Gagnon (418-869 2541) Henriette Gagnon Martine Therriault Sylvie Théberge
Clément Dévost

Le comité est toujours à la recherche de nouveaux membres car ces activités reviendront l'an prochain. Veuillez contacter un de nos membres actuels.

Matières résiduelles.

La municipalité est actuellement à travailler sur un moyen de réduire les frais pour les matières résiduelles. Les citoyens sont aussi sollicités pour faire leur part. Pour commencer, il vous faudrait prévoir l'achat d'un bac roulant 360 litres au cours de l'année 2010. La municipalité dans ses démarches adoptera, lors d'une séance ultérieure, une résolution pour obliger tous les contribuables et propriétaires d'immeubles à se doter de tels bacs. Nous vous demandons aussi de faire un effort encore plus grand pour le recyclage et le compostage. Présentement à la MRC, un cours est offert et une réduction est accordée pour faire l'achat d'un bac à compostage. Pour plus d'information :418-724-5154.

Permis de construction

Un petit rappel concernant les permis de construction. Il est préférable de prendre les renseignements avant de faire des travaux sur vos propriétés. Un permis est nécessaire pour tous les genres de travaux. Évitez d'avoir des surprises. Nul n'est sensé ignorer la loi....

PUITS D'EAU POTABLE EN BORDURE DES TERRES AGRICOLES

Certains propriétaires de chalets, autour des plans d'eau, possèdent des puits d'eau potable en bordure des terres agricoles dont l'emplacement exact n'est pas connu des agriculteurs. Or il peut arriver que lors de l'épandage de fumier, ces puits soient contaminés.

Il serait sage de la part des propriétaires d'identifier leurs puits au moyen d'une pancarte prévu à cette fin. Dans l'intérêt de tous.

Or il peut arriver que lors de l'épandage de fumier ces puits soient contaminés.

Programmation Vieux Théâtre de Saint-Fabien Été 2010

Le porte-parole des Shows d'été 2010 du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ) est Yves Lambert, ancien membre de La Bottine Souriante.

Le Vieux Théâtre de Saint-Fabien est fier de vous présenter cet été des artistes connus, émergents et de la relève que ce soit en chanson, musique du monde, et humour.

Samedi 26 juin : Plateau Jason Bajada et Colin Moore

Dimanche 4 juillet : Yves Lambert

Vendredi 9 juillet : Plateau Amylie et Alexandre Poulin

Dimanche 11 juillet : Pascal Lejeune

Samedi 24 juillet : Andrea Lindsay & Émilie Clepper

Lundi 26 juillet : Toutes les filles - 5 sur scène

Samedi 7 août : Bia Concert intime en compagnie de Yves Desrosiers

Lundi 9 août : Natasha St-Pier

Vendredi 13 août : Mara Tremblay

Mercredi 25 août : Les Denis Drolet

Vendredi 27 août : Martin Deschamps

Surveillez le site internet www.vieuxtheatre.org afin de connaître la date de mise en vente des billets.

Billetterie : 418-869-3311 ou 418-724-0800 ou www.spectart.com

Si vous désirez faire partie de l'équipe de bénévoles en donnant un peu de votre temps, vous pouvez nous contacter en écrivant à : loisirs.st-fabien@cgocable.ca ou en téléphonant à Christian Dubé au 418-869-3170.

Toute l'équipe du Vieux Théâtre vous souhaite un magnifique été et au plaisir de vous accueillir très bientôt!

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

JOURNÉE SPÉCIALE POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES EXTRAORDINAIRES

LUNDI LE 17 MAI 2010 POUR TOUTE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN.

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE TÉLÉPHONER POUR DONNER VOTRE NOM.
VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DÉPOSER VOS REBUTS LE LONG DE LA
VOIE PUBLIQUE AU PLUS TARD **DIMANCHE LE 16 MAI.**

P.S. LES BRANCHES NE DOIVENT PAS MESURER PLUS DE 4 PIEDS ET DOI-
VENT ÊTRE SOLIDEMENT ATTACHÉES EN PAQUETS DE 12 POUCES DE DIA-
MÈTRE ET DÉPOSÉES, EN BORDURE DE LA ROUTE, SINON ELLES NE SERONT
PAS RAMASSÉES.

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES VIEUX PNEUS, LES MORCEAUX DE
CIMENT, LES CARCASSES ET PIÈCES D'AUTOS N'ENTRENT PAS DANS LA
CUEILLETTE DES GROS REBUTS.

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

869-2950 AU BUREAU MUNICIPAL

MURIELLE CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

COURS À SCRAP, DÉPOTOIRS D'AUTOMOBILES, DE RÉSERVOIRS D'HUILE ET D'ESSENCE ET AUTRES REBUS DE TOUTES SORTES

La Municipalité EXIGE de tous les commerçants, garagistes, dépositaires de véhicules usagés et autres individus concernés de bien vouloir procéder au nettoyage IMMÉDIAT de leur TERRAIN et d'enlever sans délai tout ce qui est dangereux, polluants ou nuisible pour l'environnement: Les vieux réservoirs qui polluent les puits résidentiels, les pneus, les vieilles voitures inutilisées et inutilisables, les débris ferreux et amoncellements de bois et rebus d'autres types dont la vue à elle seule suffit à repousser. Quels supplices pour les voisins qui sont pris en otages de ces dépotoirs à ciel ouvert qui doivent jour après jour regarder et vivre avec une telle désolation. La Municipalité informe **TOUTES** les **PERSONNES** et **ENTREPRISES** concernées qu'elles devront se soumettre à ces exigences. Dans le cas contraire des procédures judiciaires seront entreprises contre les contrevenants.



FIN DE LA CAMPAGNE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER

La campagne de promotion du Diagnostic résidentiel « MIEUX CONSOMMER » vient de se terminer dans notre municipalité. Au 16 mars 2010, un montant total de 3,655\$ a été amassé pour notre projet communautaire: « AMÉLIORATION DU VIEUX THÉÂTRE DE ST-FABIEN ».

Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à cette campagne en efficacité énergétique dans un optique de développement durable. Un remerciement tout particulier aux bénévoles et aux citoyens qui ont suivi le courant collectif.

LES LOISIRS ST-FABIEN

PROGRAMMATION ESTIVALE

Mordez dans l'été ! en vous inscrivant aux activités proposées dans la programmation estivale des Loisirs St-Fabien. Les **journées d'inscription** auront lieu au Pavillon des Loisirs le **8 juin**, de 9 h à 17 h et de 18 h à 20 h et le **9 juin**, de 9 h à 17 h.

Bon été et bienvenue à tous !

VANDALISME

Depuis un certain temps, des individus mal intentionnés saccagent les infrastructures municipales. Ces individus sont majeurs pour la plupart.

Les personnes qui se plaignent et qui disent les voir faire et savoir qui ils sont ne veulent pas les dénoncer.

La Municipalité doit bloquer les accès au stationnement et au terrain de la maison des jeunes mais ces mêmes individus ne sont jamais pris au dépourvu et trouvent toujours de nouveaux moyens pour se faufiler et faire du grabuge.

La police est au courant et ne peut rien faire tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de plaintes formelles et de dénonciations de la part de ces citoyens. **AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER!!!**

MESSAGE IMPORTANT

Aux organismes et individus qui voudraient faire paraître des messages dans le journal municipal, veuillez adresser vos textes à l'adresse suivante : informations@saintfabien.net.

Tous les textes devront obligatoirement être en format **word 2003 (.doc)**. Aucun texte manuscrit ne sera accepté.